



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Horticulture et paysage n° 15 du 7 novembre 2019



Les abeilles butinent, protégeons-les !
 Respectez la réglementation « abeilles »
 et lisez attentivement
 la [note nationale abeilles](#)

Evaluation des risques

	culture	problématique	Niveau de risque	présence d'auxiliaires
Horticulture	primevères	mildiou	Vert	
	primevères	puçerons	Jaune	
	primevères	botrytis	Rouge	
	primevères	chenilles	Orange	
	cyclamens	puçerons	Vert	
	cyclamens	fusariose	Vert	
	cyclamens	thrips	Jaune	à surveiller
	cyclamens	acariens	Vert	
	pensées	acariens	Vert	
	pensées	anthracnose	Jaune	
	pensées	sciarides	Jaune	à surveiller
	pensées	puçerons	Jaune	à surveiller
	pensées	botrytis fleurs	Rouge	
	paquerettes	rouille	Jaune	à surveiller
	géranium	botrytis	Rouge	
	géranium	thrips	Vert	
	poisettias	thrips	Vert	
	poisettias	aleurodes	Vert	
poisettias	rhizoctonia	Vert		

Sommaire

Horticulture p. 2
 Paysage p. 9

Légende :

- pas de pression, surveillance de mise → risque quasi nul
- quelques foyers localisés → risque faible
- populations en extension → risque moyen
- forte pression → risque fort



La Toussaint est passée, il ne faut pas tarder à nettoyer les serres et surtout éliminer les dernières potées, pour éviter de propager des thrips dans la serre ...

Cyclamens :

Plus que jamais, attention au botrytis au cœur des plantes, l'hygrométrie en serre est maximale, on ne chauffe pas pour des raisons économiques, Il y a des facteurs aggravants : températures inférieures à 15°C la nuit et hygrométrie maximale induisent la prolifération du botrytis qui peut être très agressif en cette période.



Dégâts de chenilles (photo EH FC)

Botrytis (photo EH Bourgogne)



Thrips observés chez certains producteurs (photo EH FC)



Des seaux d'atheta peuvent être placés sous serre chaude si possible (l'insecte ne travaille pas en dessous de 10°C), si la culture est prévue jusque février !
Rappel : 1 seau pour 500 m².

Pensées :

Attention beaucoup d'attaques de botrytis sur fleurs qui vont toucher les deuxièmes séries de pensées qui au stade de vente.

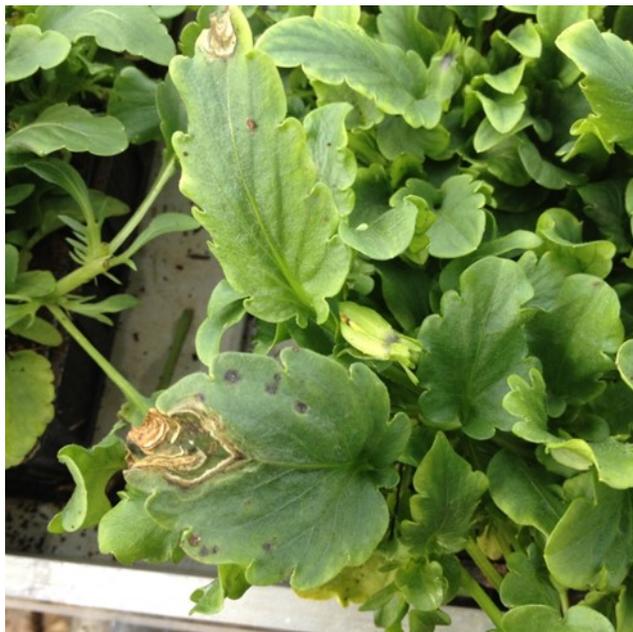


Début et stade ultime attaque de botrytis sur fleurs de pensées (photos EH Bourgogne)



Mildiou (photo EH Bourgogne)

Chez les détaillants, ou les séries peuvent trainer, on observe des attaques de cercosporiose sur viola.



Anthracnose et cercosporiose sur pensées (photo EH Bourgogne)

Sciarides :

Il faut faire du préventif avec *Steinerneima feltiae* (50 millions pour 200 à 300 m², 15 jours après le repiquage des plantes).

Pour les entreprises touchées, il faut doubler la dose d'application : 50 millions pour 150 m² ! Pour la réussite du traitement, il faut des températures proches de 15°C au moins quelques heures par jour pendant 4 à 7 jours.



Attaque de sciarides sur pensées (photo EH Bourgogne)

Dans le cas de cette photo, il faudra passer *Steinerneima feltiae* (50 millions pour 100 m²).
Symptômes : les feuilles deviennent jaunes puis violacées, la plante se détache facilement de la motte en tirant légèrement dessus, on peut parfois observer une larve encore sur les racines.

Black root rot :



Thielaviopsis sur pensées (photo EH Bourgogne)

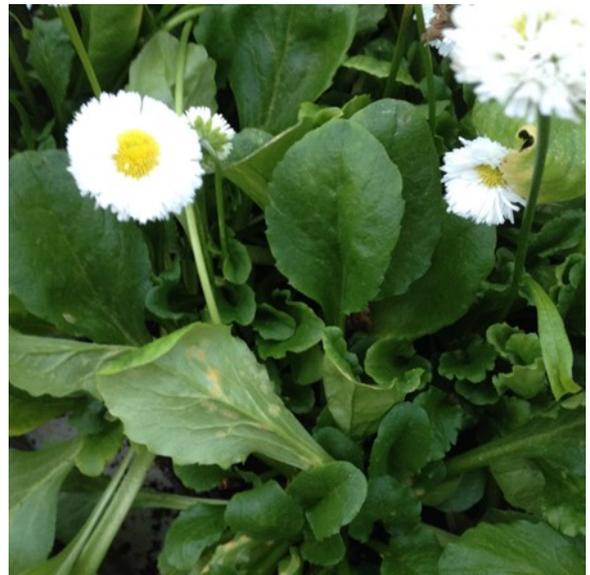
Black root rot (*Thielaviopsis basicola*)

On trouve principalement ce champignon dans les substrats basiques (ayant un pH élevé : supérieur à 7), plutôt humides. Dans le sol, l'infection est visible car elle peut entraîner un pourrissement des racines. On observe une croissance irrégulière des plants, la couleur des feuilles devient jaune, les plantes semblent avoir très soif.

Ces champignons survivent dans le sol dans les débris de végétaux ou sous forme de mycélium. Ils sont attirés par les sucres et les exsudats libérés par les racines en croissance. Ils posent surtout un problème lorsque les conditions environnementales sont fraîches et humides.

Pâquerettes :

Souvent les cultures sont serrées, l'hygrométrie favorise les attaques des maladies si vous avez de la place, la culture en barquette est déconseillée, mieux vaut écarter les godets pour avoir une ventilation maximale entre les plantes.



Attaque de rouille sur pâquerette
(photo EH Bourgogne)



Primevères :

Les cultures sont à surveiller, c'est la période optimale pour les noctuelles qui trouvent un abri confortable en serre pour se multiplier. On peut également trouver des larves de tenthrèdes (chenilles plus fines).

Préconisation contre les chenilles vraies :

Bactura DF est un produit de contact. Peu après leur ingestion par les chenilles, les cristaux se dissolvent et se transforment en toxines qui se fixent sur les parois de l'intestin qui devient poreux. En quelques heures, les larves arrêtent de se nourrir et meurent 24 à 72 heures plus tard. Les chenilles se liquéfient et deviennent marron. Elles restent suspendues au feuillage.

Il est recommandé d'ajouter l'adjuvant Squad au Bactura DF pour une efficacité optimisée jusqu'à + 62%.

Afin de respecter le nombre maximal d'applications autorisées pour Bactura DF, il est conseillé d'utiliser en alternance d'autres bio insecticides issus d'espèces ou sous-espèces différentes, tel que XenTari. Bactura DF est utilisable en Agriculture Biologique (règlement CE 834/2007) et figure sur la liste des produits de bio contrôle éditée par le Ministère de l'Agriculture.

Consulter toutes les recommandations d'application sur <https://ephy.anses.fr/ppp/dipel-df>



*Chenille sur primevère
(photo EH Bourgogne)*



Botrytis qui attaque le cœur de la plante, on observe les fructifications grises (photo EH Bourgogne)



Myosotis :



Chenille sur myosotis (photo EH Bourgogne)

Attention aux attaques d'oïdium sur myosotis. Là encore si vous avez de la place, la culture en barquette est déconseillée, mieux vaut écarter les godets pour avoir une ventilation maximale entre les plantes. Cela évite les pertes importantes en fin de culture.

Poinsettias :

THRIPS :



Piqures de thrips sur feuille de poinsettia, prévention : Athéta et bandes engluées entre les poteaux (photos EH Bourgogne)

Que faire de mon élevage d'atheta cet hiver ?



Les seaux d'atheta doivent être placés sous serre chaude si possible (l'insecte ne travaille pas en dessous de **10°C**), afin de maintenir leur activité tout l'hiver.

L'objectif est d'assurer leur présence dès les beaux jours, pour avoir un effet préventif efficace sur les premiers ravageurs.

Suivez bien l'apport de nourriture et l'humidité dans les seaux (sans excès !).

Nous n'avons pas encore assez de recul sur cette étape de l'élevage, alors n'hésitez pas si vous avez des observations à nous faire remonter !

Nous avons noté que les athetas mangent de la courge, n'hésitez pas à leur en proposer, pour qu'ils prennent des forces pour l'hiver !



Larve (à gauche) et adulte (à droite) d'atheta (source : Biobest)

Aleurodes :



Plante piège en culture de poinsettias (source : EH Franche-Comté)

En culture de poinsettia, pour lutter contre les **aleurodes**, la technique des plantes piège est de plus en plus utilisée. Cette technique repose sur une **plante piège** hyper attractive (plus que le poinsettia) pour l'aleurode, sur laquelle on appliquera une méthode de lutte (le plus souvent biologique) localisée.

Exemple d'une entreprise DEPHY Ferme en Franche-Comté :

- mise en place des aubergines en même temps que les poinsettias,
- lâchers réguliers (tous les 15 jours d'acariens prédateurs) sur la culture, en vrac,
- quand les aleurodes ont commencé à se reproduire sur les aubergines : mise en place de sachets d'acariens prédateurs sur chaque plante piège + retrait des feuilles les plus infestées.

Dans ce cas présent, l'aleurode détectée est *Bemisia tabaci* (l'aleurode du tabac). Dans le cas où *Trialeurodes vaporariorum* (l'aleurode des serres) avait été détectée, un effeuillage hebdomadaire systématique des vieilles feuilles de la plante piège aurait été instauré.

Pour l'instant, le ravageur est maîtrisé, mais sous haute surveillance (observations régulières et comptage des panneaux englués jaunes). Un lâcher de parasitoïde (*Eretmocerus eremicus*) est prévu.

N'hésitez pas contacter votre conseiller Est Horticole pour mettre en place une stratégie PBI contre aleurodes !



1- Alerte réglementation : arrêté préfectoral de lutte obligatoire contre les scolytes de l'épicéa en Bourgogne-Franche-Comté

Pour consulter l'arrêté, la liste des communes de la zone de lutte obligatoire (annexe 1) et les préconisations de lutte contre les scolytes de l'épicéa (annexe 2), cliquez sur le lien suivant : http://www.saone-et-loire.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_prefectoral_nobfc-07-26-003_relatif_a_la_lutte_contre_les_scolytes_de_l_epicea_26_07_2019.pdf

Cet arrêté est applicable jusqu'au 31 décembre 2020.

2- Nouveau : guide d'observation et suivi des bioagresseurs au jardin



Ce guide, édition 2019, est destiné à apporter aux jardiniers amateurs les notions nécessaires au diagnostic des bioagresseurs (maladies et ravageurs) affectant les plantes du jardin.

Le guide, proposé par la Société Nationale d'Horticulture de France avec le soutien du Ministère en charge de l'Agriculture et de l'alimentation, du Ministère de la Transition écologique et solidaire et de l'Agence Française pour la [Biodiversité](#) comporte quatre grandes parties :

- présentation de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) en France et plus précisément pour les jardiniers amateurs,
- guide d'apprentissage des techniques d'observations des maladies et ravageurs des végétaux,
- reconnaissance des auxiliaires naturels présents dans les jardins,
- 115 fiches de surveillance des bioagresseurs.

Vous pouvez le télécharger sur le site <https://www.jardiner-autrement.fr/guide-dobservation-et-suivi-des-bioagresseurs-au-jardin/>



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par Christian DANTIN - EST HORTICOLE Bourgogne, avec la collaboration d'EST HORTICOLE Franche-Comté et la FREDON Bourgogne et FREDON Franche-Comté, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de : **AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement